



Expériences Canada

Échanges

Guide de demande de participation

Avec la participation d'Échanges Canada
du ministère du Patrimoine canadien



With the participation of Exchanges Canada
of the Department of Canadian Heritage





Vivez une expérience tout à fait unique!

Les échanges éducatifs d'Expériences Canada donnent la chance aux jeunes Canadiens de découvrir la fière histoire et le patrimoine de leur pays au contact de leurs camarades canadiens (jeunes et familles d'accueil) – des expériences inoubliables qui leur permettent d'établir des liens avec des cultures et des langues différentes et qui font revivre les moments saillants de l'histoire de notre pays.

Les jeunes sont jumelés à un groupe de jeunes du même âge vivant dans une autre province ou un autre territoire et séjournent dans les familles de leur groupe jumeau. Ceci est un programme d'échange en milieu familial destiné à des groupes de jeunes canadiens âgés de 12 à 17 ans qui veulent découvrir une nouvelle partie du pays.

Un échange dure normalement de sept à dix jours, incluant le temps alloué aux différents déplacements. Les coûts de transport de tous les participants et organisateurs admissibles sont défrayés par le gouvernement du Canada, par l'entremise du programme échanges d'Expériences Canada. Pour leur part, les groupes assument les frais de transport local et toute autre dépense liée aux activités réalisées avec le groupe jumeau qu'ils accueillent dans leur collectivité.

Expériences Canada s'adresse à tous les jeunes canadiens membres de groupes scolaires ou de groupes de jeunes affiliés à un organisme communautaire reconnu. Un fonds destiné à des mesures spéciales est disponible pour encourager la participation des jeunes ayant des besoins spéciaux ou un handicap, des jeunes issus de familles à faible revenu, des jeunes de minorités visibles, des jeunes autochtones et des jeunes de collectivités rurales ou isolées.

Les différentes étapes de l'échange – la préparation, le transport, l'accueil du groupe jumeau et le suivi après l'échange – sont de renforcer le sentiment d'identité nationale, d'acquérir une meilleure compréhension de l'histoire et du patrimoine du Canada et d'établir des liens avec des jeunes d'autres régions canadiennes.

Pour appliquer pour un échange, s'il vous plaît visitez notre site web :

<http://www.experiencescanada.ca/fr/home/>



Les échanges d'Expériences Canada vise les objectifs suivants :

1. Contribuer à une meilleure connaissance et à une plus grande compréhension du Canada de la part des jeunes Canadiens en leur permettant de découvrir concrètement l'histoire, la géographie, l'industrie, les institutions, les cultures, les collectivités, les langues et d'autres facettes de leur pays;
2. Aider les jeunes Canadiens à établir des liens entre eux et entre les différents groupes pour ainsi contribuer à renforcer le tissu social canadien;
3. Développer chez les jeunes un sentiment d'identité canadienne et un sentiment d'appartenance envers leur pays en les encourageant à apprécier à la fois les aspects diversifiés et communs de la réalité canadienne.

Les demandes de participation doivent viser ces objectifs et comprendre des activités d'apprentissage et de communication qui se dérouleront **avant, pendant et après** l'échange en tant que tel. Même si une proportion significative des échanges d'Expériences Canada est axée sur les langues officielles, y compris l'apprentissage d'une langue seconde, il existe aussi de nombreux échanges thématiques qui ne reposent pas sur des objectifs linguistiques. Une attention particulière est aussi portée aux groupes comprenant des jeunes ayant des besoins spéciaux ou un handicap, des jeunes issus de familles à faible revenu, des jeunes autochtones, des jeunes de minorités visibles et des jeunes provenant de régions rurales ou isolées. (Voir les définitions en page 6.)

Au moins un tiers des activités organisées dans le cadre de nos échanges viseront à mieux faire connaître et apprécier l'histoire et le patrimoine du Canada. Les échanges d'Expériences Canada incorporeront des éléments soulignant les jalons importants et les anniversaires qui auront lieu d'ici au 150e anniversaire du Canada en 2017, notamment :

- 150^e anniversaire des conférences de Charlottetown et de Québec
- 100^e anniversaire du début de la Première Guerre mondiale
- 75^e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale
- 200^e anniversaire de la naissance de Sir John A. Macdonald
- 50^e anniversaire du drapeau canadien
- 2015 l'Année du sport au Canada



- 175e anniversaire de l'élection de Baldwin et Lafontaine –chefs d'un gouvernement responsable
- 175e anniversaire de la naissance de Sir Wilfrid Laurier
- 150e anniversaire des raids des Fenians
- 100e anniversaire du droit de vote des femmes
- 150e anniversaire de la Confédération canadienne

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Votre groupe se compose d'un minimum de dix participants, incluant les jeunes et au moins deux accompagnateurs adultes âgés de 21 ans ou plus, ayant pris part au processus de sélection.
- Les participants forment un groupe provenant d'une école ou d'un organisme communautaire reconnu.
- Le Programme échange d'Expériences Canada est offert aux jeunes participants âgés de 12 à 17 ans*, qui sont citoyens canadiens ou qui ont le statut d'immigrants reçus ou de réfugiés
- Tous les participants doivent être nouveaux au programme d'échange.

**Les participants doivent avoir de 12 à 17 ans au 31 mars de l'année au cours de laquelle aura lieu l'échange.*

RECOMMANDATIONS

- Les activités organisées dans le cadre de nos échanges **doivent avoir au moins 30% de contenu lié à l'histoire et au patrimoine du Canada.**
- L'organisateur de groupe déterminera les critères de sélection qui permettront de choisir les participants.



- Un échange dure normalement au moins sept jours, y compris le temps alloué aux différents déplacements. On recommande de prévoir au moins une semaine entre les deux volets de l'échange.
- Chaque participant est jumelé avec un jeune de son groupe jumeau. Les familles des participants agissent à titre d'hôtes tout au long de l'échange. (Dans certaines circonstances, il est possible d'organiser un hébergement dans un camp ou un autre établissement où les jeunes sont tous ensemble).
- Chaque famille d'accueil doit réussir le processus de sélection des familles d'accueil. L'organisateur recevra le matériel nécessaire à la sélection.
- **Tous les bénévoles et adultes de plus de 18 ans résidants au domicile d'accueil doivent fournir un casier judiciaire vierge et une vérification de l'habilitation à travailler auprès des personnes vulnérables. Les vérifications policières s'ajoutent au processus de sélection existant.**
- Les parents et les jeunes participants doivent se préparer à participer activement à toutes les étapes de l'échange (activités de planification, de mise en œuvre et de suivi de l'échange).
- Le groupe organise des collectes de fonds pour couvrir le coût des activités et du transport local durant l'accueil de son groupe jumeau.

PROCESSUS D'APPROBATION

Une fois que votre groupe sera jumelé, l'organisateur de groupe recevra le *Manuel de l'organisateur* qui explique les responsabilités et l'engagement nécessaires à la réussite d'un échange. Vous aurez également un accès intégral au site Internet d'Expériences Canada ainsi qu'à tous les renseignements et documents supplémentaires requis. Votre représentant d'Expériences Canada vous expliquera chaque étape du processus d'échange. Dès que votre groupe aura été jumelé et que tous les formulaires requis auront été remplis et retournés à Expériences Canada, nous vous confirmerons votre échange et ferons tous les arrangements concernant le transport.

La sélection (jumelage) des groupes repose sur les facteurs suivants :

- La priorité sera accordée aux demandes qui ont un fort contenu historique;
- Compatibilité sur le plan démographique (âges des participants, nombre de filles et de garçons, taille du groupe, etc.);



- Thèmes ou intérêts similaires;
- Compatibilité du calendrier (été ou année scolaire);
- Distribution provinciale et territoriale équitable;
- Considérations budgétaires;

Les clefs d'un échange réussi :

1. Définissez vos objectifs

Les échanges constituent un excellent moyen de se familiariser avec l'histoire et au patrimoine du Canada, la géographie, l'industrie, les institutions, les cultures, les collectivités, les langues et d'autres facettes de leur pays. Les questions environnementales, la diversité culturelle et la vie rurale ou urbaine, ou encore de mieux maîtriser une langue seconde. En définissant clairement les objectifs d'apprentissage de votre échange, vous faciliterez votre jumelage avec un groupe partageant les mêmes intérêts que vous.

2. Établissez la liste de participants

L'organisateur de groupe déterminera les critères de sélection qui permettront de choisir les participants. L'organisateur de groupe est responsable de communiquer avec les parents et leurs jeunes tous les responsabilités pendant l'échange.

Expériences Canada défraie les coûts de transport des jeunes et des accompagnateurs selon le ratio de dix jeunes par accompagnateur, chaque groupe comptant un minimum de deux accompagnateurs. Un groupe se compose normalement de 10 à 30 jeunes. Dans le cas de groupes plus gros, certains participants pourraient ne pas recevoir de financement, ce qui signifie qu'ils devraient assumer tous leurs frais.

3. Jumelez votre groupe

Expériences Canada trouvera un groupe qui partage vos objectifs et souhaite organiser le même type d'activités que vous. Si vous souhaitez être jumelé à un groupe particulier, indiquez-le sur le formulaire de demande de participation.



4. Planifiez votre voyage et vos activités

Un échange dure normalement de sept à dix jours, y compris le temps alloué aux différents déplacements. Il est essentiel de bien planifier les activités qui se dérouleront avant, pendant et après l'échange.

Il peut être utile de convenir d'un projet ou d'un thème commun (p. ex. la géographie, l'histoire, les arts ou l'environnement) auquel vous travailleriez en collaboration avec l'organisateur de l'autre groupe avant, pendant et après l'échange. En effet, l'échange procure aux participants l'occasion d'apprendre à connaître une collectivité différente de la leur et, dans de nombreux cas, de s'exercer à parler une autre langue.

Tout le monde dans le groupe joue un rôle dans la conception de l'échange. Experiences Canada examinera tous les plans d'échange d'apprentissage, que les groupes créent, et les approuvera tant que les objectifs d'apprentissage sont atteints aux travers activités.

Nous vous encourageons fortement à inviter des députés fédéraux à participer à vos activités de groupe ou à inciter votre collectivité à prendre part à votre projet. Si un député fédéral vous a rendu visite au cours de votre échange,

veuillez l'indiquer dans votre rapport d'évaluation final que vous remettrez à Experiences Canada.

5. Organisez une collecte de fonds

Les groupes doivent cependant organiser des collectes de fonds pour couvrir les dépenses nécessaires aux activités et au transport local et pour régler les frais d'inscription de groupe, le cas échéant. Les collectes de fonds sont d'excellents moyens pour les participants d'apprendre à collaborer avec d'autres et de s'investir dans leur collectivité.

6. Poursuivez le projet d'échange au retour

Une fois que les deux groupes se sont accueillis l'un l'autre, les organisateurs devraient encourager les jeunes à garder contact afin de maintenir des liens d'amitié durables entre les participants des deux groupes et leurs collectivités.



Souvenez-vous!

Un échange réussi est, d'abord et avant tout, un échange soigneusement préparé. Il s'agit d'une formidable expérience pour le groupe, qui requiert la participation active des jeunes, de leurs parents et des organisateurs.

La communication est essentielle pour à la réussite d'un échange. Experiences Canada coordonnera une conférence téléphonique dès le début de l'échange avec les deux organisateurs de groupe et restera accessible tout au long de l'échange. Il est fortement recommandé que les organisateurs de groupe tiennent de multiples séances d'information avec leurs administrations, participants et parents.

COÛTS

Le gouvernement du Canada, par l'entremise d'Échanges Jeunesse Canada , paye :

- les frais de transport de tous les participants et accompagnateurs admissibles, y compris les frais d'améliorations aéroportuaires;
- les frais d'hébergement et de repas si le groupe doit s'arrêter pour une nuit sur sa route vers la collectivité qui l'accueille en raison de l'itinéraire choisi;
- l'aide financière liée aux éventuelles mesures spéciales. Consultez votre représentant d'Expériences Canada pour en savoir plus (voir les définitions plus bas).

Le groupe assume :

- les frais annuels initiaux pour l'adhésion du groupe Experiences Canada ;
- les frais d'inscription individuels par jeune et par accompagnateur);
- les frais liés à l'accueil de l'autre groupe, tels que les frais relatifs au transport local ou aux activités, lorsqu'un groupe reçoit son groupe jumeau ou selon une entente convenue entre les organisateurs des deux groupes;



UN PROGRAMME POUR TOUS LES JEUNES CANADIENS DU PAYS

Experiences Canada encourage et soutient la participation de tous les jeunes canadiens à un de ses échanges jeunesse, notamment les jeunes des groupes suivants :

Jeunes ayant des besoins spéciaux ou un handicap

Une personne ayant des besoins spéciaux ou un handicap se définit comme une personne qui a un état physique, un état mental ou un problème de santé de longue durée la limitant dans son fonctionnement à la maison, à l'école ou dans d'autres activités ou qui doit recevoir une aide particulière pour réaliser ses activités quotidiennes.

Jeunes issus de familles à faible revenu

Une personne habitant dans une famille dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté tel que défini par Statistique Canada est considérée comme une personne issue d'une famille à faible revenu.

Jeunes de minorités visibles

Un jeune d'une minorité visible est une personne, autre qu'autochtone, qui n'est pas de race ou de couleur blanche.

Jeunes autochtones

Un Autochtone est un membre d'une Première nation, un Métis ou un Inuit.

Jeunes provenant de régions rurales ou isolées

Une personne qui réside dans une collectivité comptant une population inférieure à 10 000 habitants est considérée comme une personne provenant d'une région rurale ou isolée.



FINANCEMENTS SUPPLÉMENTAIRE

Il est possible d'avoir accès à un financement supplémentaire, que l'on appelle aussi « mesures spéciales », afin d'encourager la participation de tous les jeunes canadiens au programme d'Expériences Canada. Lorsque les ressources ne sont pas disponibles, un soutien financier supplémentaire peut être requis pour assurer la participation de certains jeunes. Expériences Canada évaluera les besoins et les ressources au cas par cas. On peut demander des mesures spéciales dans l'une ou l'autre des circonstances qui suivent.

Jeunes ayant des besoins spéciaux ou un handicap

Il est recommandé d'établir une liste détaillée des besoins des jeunes ayant des besoins spéciaux ou un handicap. Ces besoins peuvent inclure un transport ou un logement adapté, des équipements spéciaux ou encore la présence d'un accompagnateur prodiguant des soins particuliers. Des dispositions peuvent être prises pour y répondre, mais gardez toutefois en tête qu'il est parfois plus facile d'y répondre dans les centres urbains.

Options d'hébergement

Il peut être plus difficile pour certaines familles que pour d'autres d'accueillir un jeune sous leur toit. Lorsque les circonstances empêchent l'hébergement en famille de certains participants, des dispositions peuvent être prises pour que ces jeunes soient relogés dans d'autres familles. On peut également envisager de loger le groupe ailleurs qu'en famille, par exemple dans un dortoir, le gymnase d'une école, une auberge de jeunesse, un centre communautaire ou un endroit du même type. Une aide financière peut être requise pour couvrir une partie des coûts engendrés.

Jeunes de minorités visibles et jeunes autochtones

Un financement supplémentaire peut être offert pour assurer la pleine participation à Expériences Canada, de jeunes de minorités visibles et de jeunes autochtones. Consultez votre représentant d'Expériences Canada à cet égard.



RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Organisateurs

Comme représentant désigné pour votre groupe, vous êtes responsable pour toutes les tâches reliées à :

Prendre le rôle de responsable dans la planification et l'organisation de l'échange

- Soumettre la *demande de participation* dûment remplie, et communiquer avec un représentant d'Expériences Canada;
- Sélectionner les participants individuel;
- Retourner tous les formulaires, les paiements et tout autre document requis par Expériences Canada avant la date d'échéance;
- Communiquer fréquemment avec l'organisateur jumeau, l'administration, les jeunes et les parents;
- Tenir une réunion d'orientation avec les participants, les parents et les familles d'accueil au cours de laquelle tous les points applicables de la « liste de vérification » seront traités;
- Assurer la participation des jeunes à la planification et l'organisation des activités;
- Jumeler les participants de concert avec l'organisateur du groupe jumeau;
- Encourager les parents à communiquer avec la famille jumelle avant le voyage;
- Élaborer un budget;
- Prendre les mesures appropriées pour assurer la sécurité des participants. Effectuer la vérification obligatoire des familles d'accueil, veiller à ce que les membres du groupe bénéficient d'une assurance adéquate et prendre note de tout problème médical chez les membres;
- Exécuter les procédures obligatoire de la famille d'accueil;
- Communiquer avec les médias, votre Député et/ou le maire de votre ville pour les informer de votre échange et/ou des activités spéciales pendant votre échange;



- S'occuper des arrangements concernant le transport par l'entremise d'Expériences Canada.
- Coordonner l'accueil du groupe jumeau avec les participants et leurs familles, y compris le transport local, les repas et l'hébergement selon les lignes directrices fournies par Expériences Canada;
- L'organisateur est responsable de tous les participants. Expériences Canada ne prend pas de décision relative aux problèmes de discipline ou aux problèmes avec les familles d'accueil. Ce sont les organisateurs qui doivent gérer les différentes situations au fur et à mesure qu'elles se présentent et qui doivent prendre les mesures qu'ils jugent appropriées. Le personnel d'Expériences Canada est disponible 24 heures par jour en cas d'urgence et peut offrir du soutien dans une telle situation;
- Expériences Canada n'autorise aucune modification de voyage; Tous les participants (adultes et jeunes) doivent accompagner leur groupe, y compris à l'aller comme au retour.

Conseils pour les organisateurs de groupe:

- Lire attentivement le **Manuel de l'organisateur** fourni par Expériences Canada;
- Les organisateurs doivent être pleinement disponibles pour participer aux deux volets de l'échange;
- Expliquer clairement aux jeunes participants et aux parents quelles sont les attentes et ce que supposent la planification et la réalisation d'un échange. S'assurer de former un groupe composé de jeunes et de parents engagés.
- Répartir la charge de travail en assignant des tâches à des comités ou à des personnes aussi tôt que possible dans le processus (avant même que le groupe reçoive l'approbation définitive). Tout le monde saura ainsi ce qu'il ou elle doit faire et comprendra que l'organisateur n'est pas la seule personne responsable de tous les aspects de l'organisation de l'échange. Les parents et les jeunes devraient être préparés à prendre une part active dans le processus.
- Mettre sur pied des comités qui s'occuperont de la sélection des familles d'accueil, des collectes de fonds, de la planification des activités, de l'organisation et de l'animation des réunions, de la communication avec les médias, etc. On peut aussi solliciter de l'aide auprès de l'école ou de la collectivité pour contribuer à tous les aspects de l'organisation de l'échange.



- Veiller à ce que les parents comprennent que la supervision d'un adulte à la maison est nécessaire lorsque l'on accueille un jeune dans la famille et que les jeunes participants ne doivent pas travailler pendant qu'ils reçoivent leur jumeau dans leur famille.
- Soumettre un plan d'apprentissage qui reflète les objectifs d'Expériences Canada, qui correspond à votre budget et qui est à la portée du groupe.
- Organiser l'échange en prévoyant des activités qui se dérouleront avant, pendant et après l'échange et qui coïncideront avec les objectifs d'Expériences Canada.
- Renseigner les parents et la collectivité sur l'échange par l'intermédiaire de séances d'information, de lettres ou des médias locaux, et servir d'agent de liaison.
- Organiser des activités de collecte de fonds et créer des partenariats avec des commanditaires tels que des municipalités, des entreprises, des organismes communautaires ou des médias.
- Connaître les procédures en cas d'urgence, notamment en ce qui a trait aux communications avec les médias et au signalement de tout cas de maltraitance d'un enfant, comme il est mentionné dans le Guide des familles d'accueil. Cela s'applique aussi bien aux accompagnateurs qu'aux familles d'accueil.
- Les organisateurs doivent être satisfaits du milieu familial où est accueilli chacun des participants. Il convient de faire preuve de discernement lorsque l'on traite les problèmes relatifs aux familles d'accueil, gardant en tête que la sécurité et le bien-être des participants revêtent une importance primordiale. Vérifier régulièrement si les jeunes se sentent à l'aise.
- Si un participant déclare qu'il ou elle a été victime d'une forme ou d'une autre de mauvais traitement (violence sexuelle, physique, émotive ou psychologique) ou de harcèlement, on doit immédiatement retirer ce participant de sa famille d'accueil et le reloger ailleurs. On doit également avertir les autorités (la police ou les services sociaux). En cas de doute sur ce que constitue une activité légale ou illégale, vérifier auprès de la police ou des services sociaux. Remplir un Rapport d'accident ou d'incident et informer immédiatement Expériences Canada.
- Si une famille hôte ne se sent pas à l'aise d'accueillir le participant dans sa maison (voir le Guide des familles d'accueil pour plus de détails), prendre des arrangements pour loger le participant dans une autre famille. Remplir un



Rapport d'accident ou d'incident et l'envoyer à Expériences Canada dans les 24 heures.

- Prendre note de tout problème médical qui pourrait affecter les participants et veiller à ce que les familles d'accueil soient au courant.
- Déterminer les mesures à prendre si un participant ne respecte pas un des règlements du programme. Si le participant doit retourner chez lui, remplir un Rapport d'accident ou d'incident et l'envoyer à Expériences Canada dans les 24 heures.
- Les organisateurs veillent à la sécurité et au bien-être de tous les jeunes participants et de leurs accompagnateurs tout au long de l'échange et ont la responsabilité de prendre les décisions concernant les activités qui ont lieu avant, pendant et après l'échange.
- Tant les organisateurs que les participants doivent évaluer leur expérience en utilisant les questionnaires qui leur sont envoyés vers la fin de l'échange. Les renseignements ainsi obtenus permettent d'évaluer la portée d'Expériences Canada et d'améliorer ce programme pour les futurs participants.
- Encourager les groupes jumeaux à garder contact afin de maintenir des liens d'amitié durables.
- Encourager les jeunes à partager leur expérience avec d'autres groupes.

Jeunes et parents

- Prendre une part active à toutes les phases de l'échange; voyager avec le groupe - aller et retour de la destination;
- Planifier et préparer l'échange, organiser les activités réalisées avec le groupe jumeau et participer aux activités post-échange, y compris à l'évaluation.
- Faire preuve d'engagement et de dynamisme dans le cadre du projet d'échange; être aux sessions d'informations;
- Partager l'expérience vécue avec d'autres jeunes, d'autres écoles et la collectivité en général par des rencontres, des articles dans les journaux locaux ou des entrevues.
- Si votre enfant nécessite des besoins spéciaux durant l'échange, veuillez à remplir les formulaires médicaux appropriés fournis par l'organisateur du



groupe, parlez avec l'organisateur de groupe de votre enfant, ainsi qu'avec la famille qui accueillera votre enfant. Si vous avez été sélectionné pour accueillir un enfant ayant des besoins spéciaux, de parler aux parents avant que l'enfant arrive. Développer une solide relation avec la famille jumelle. Veiller à ce que toutes les mesures de sécurité seront prises pour assurer la santé et la sécurité du participant qui est la priorité numéro Un.

Expériences Canada en partenariat avec Échanges Canada

Expériences Canada est responsable de tous les aspects suivants:

- Offrir des occasions d'apprentissage par l'expérience sécuritaires grâce à des échanges à l'échelle nationale.
- Assurer une répartition nationale juste et équitable des Échanges Jeunesse.
- Souscrire à toutes les politiques, procédures et exigences établies par Échanges Canada relativement à l'administration du programme.
- Se concerter avec l'organisateur du groupe et les participants pour veiller à ce que tous les aspects de l'échange soient bien organisés.
- Fournir les outils nécessaires à la planification de l'échange.